

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
 O Prise en charge : pec@mupras.com
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-830471

A 86146

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 9437

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ADGHOOGHI Dalila EP. TAZI

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0662846432

Total des frais engagés : #2569,62 Dhs

Cadre réservé au Médecin Dr. ZERBICH Omar

Maladies et Chirurgie des Yeux
21, Av. Allal Ben Abdellah - Rabat
Tél: 05 37 911 911 / 05 37 70 00 40
IMPE : 101030815

Date de consultation : 06/12/2023

Nom et prénom du malade : ADGHOOGHI DALILA Age: /

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : J'vei

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 11 DEC. 2023

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHERENT

Déclaration

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/11/93	Op CT		1000,00	Dr. BERBERI OMAR Maladies et Chirurgie des Yeux 21, Av. Allal Ben Abdellah - Rabat Tél: 05 37 91 11 55 37 70 00 40
06/11/93	Angiographie		1000,00	DR BERBERI OMAR Maladies et Chirurgie des Yeux Allal Ben Abdellah - Rabat 05 37 70 00 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie A GOUMI 1 Place Sidi Abdellah Béja / Tel : 05 22 56 54 00	06/11/21	569,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

NET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

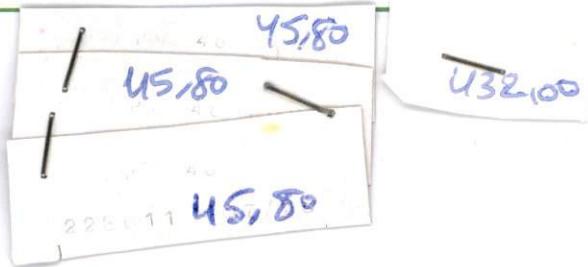
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX []
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS []
				DATE DU DEVIS []
				DATE DE L'EXECUTION []

Urgences 24h/24 & 7j/7



06 décembre 2023

Mme ADGHOGHI Dalila

45,80 x 3

CORTANCYL 20mg

2Cp/j, pendant 1 Mois

432,00

VALEX cp 500mg

1Cp 2 fois par jour, pendant 1 semaine, pendant 15 jours

S/V

Pharmacie Mamounie
Dr. AGOUMI OUAZZANI Henc
20, Place Sidi Med Bélydère
Casablanca / Tél : 05 22 24 56 40

S/V

569,40
Pharmacie Mamounie
Dr. AGOUMI OUAZZANI Henc
20, Place Sidi Med Bélydère
Casablanca / Tél : 05 22 24 56 40

Dr. BERBICH Omar
Maladies et Chirurgie des yeux
21, Av. Alai Ben Abdellah - Rabat
Tél : 05 37 91 19 1 / 05 37 70 0 40
INPE : 101 06 08 15

OPHTALMOCLINIC NOOR

مصحة العيون النور

10, شارع الأمم المتحدة، أكدال ، الرباط

10, Avenue des Nations Unies, Agdal, Rabat

0537 911 911

contact@ocn.ma

www.ocn.ma

06/12/2023

Mme ADGHOGHI Dalila

*** Reçu ***

Dr. BERBICH Omar
Maladies et Chirurgie des Yeux
21, Av. Allal Ben Abdellah - Rabat
Tel: 05 37 911 911 / 05 37 70 00 40
INPE : 701030875

Je soussigné certifie avoir reçu ce jour **de Mme**
ADGHOGHI Dalila , la somme de 1000.00 DH en
règlement d'une angiographie rétinienne à la
fluorescéine.

Dr. BERBICH Omar
Maladies et Chirurgie des Yeux
21, Av. Allal Ben Abdellah - Rabat
Tel: 05 37 911 911 / 05 37 70 00 40
INPE : 701030875



06/12/2023

Mme ADGHOGHI Dalila

*** Reçu ***

Je soussigné certifie avoir reçu ce jour **de Mme
ADGHOGHI Dalila**, la somme de 1000.00 DH en
règlement d'une tomographie par cohérence optique
(OCT).

Dr. BERBICH Omar
Maladies of Chirurgie des Yeux
21, Av. Allal Ben Abdellah - Rabat
Tel : 05 37 911 911 / 05 37 70 00 40
INPE : 70103NRA15

DR BERBICH O
Maladies of Chirurgie des Yeux
21, Av. Allal Ben Abdellah - Rabat
Tel : 05 37 911 911 / 05 37 70 00 40
INPE : 70103NRA15

ANGIOGRAPHIE A LA FLUORESCINE

DE Mme ADGHOGHI Dalila

06/12/2023

MOTIF

ATCD d'uvéite

CLICHES SANS PREPARATION :

ODG : arbre vasculaire normal

Absence d'hémorragies

Absence d'exsudats

Absence de foyers chorio rétiniens

Absence de manchons blanchatres périvasculaires

Absence de pars planite

SEQUENCE ANGIOGRAPHIQUE :

ODG: Bon remplissage choroïdien.

Présence de lésions hyper fluorescentes dès les temps précoce en inter papillo maculaire à gauche, qui restent stable au cours des séquences angiographique , sans diffusion au temps tardif pouvant correspondre à des AEP .

Absence de vascularites rétinienne actives ou séquelle

Absence de foyers chorio rétinien actif ou cicatriciel

Absence de rétention ou de diffusion du colorant au niveau de la papille
Macula normale

CONCLUSION :

Présence d'AEP à gauche

Angiographie d'aspect normal à droite

Dr. BERBICH Omar
Maladies et Chirurgie des Yeux
21, Av. Allal Ben Abdellah - Rabat
Tél: 05 37 91 911 / 05 37 70 00
INPE : 101030815

TOMOGRAPHIE A COHERENCE OPTIQUE

DE Mme ADGHOGHI Dalila

06/12/2023

MOTIF :

Suspicion de glaucome

COUPES GCC+ONH

ODG: L'épaisseur des fibres optiques péri papillaires est normale en supérieur et en inférieur avec un RNFL à 88μ en OD et à 98μ en OG

Le complexe cellulaire ganglionnaire est altéré à droite et normale à gauche

MACULAR MAP

ODG: Membrane hyaloïde non visible

Présence d'une fine MEM à droite avec quelque plissement de la surface rétinienne juxta papillaire
Entonnoir fovéolaire conservé

Absence de logettes d'œdème maculaire

Absence de DEP et de DSR

Aspect normal de l'hyper réflectivité du complexe membrane de Bruch EP

Atrophie péri fovéolaire en inféro-temporal avec une EMC à 252μ en OD et en supéro-temporal avec une EMC à 259μ en OG

AU TOTAL

ODG: OCT papillaire normale avec absence de déperdition des fibres optiques péri papillaires
GCC altéré à droite

OCT maculaire normale en dehors d'une fine MEM à droite

Dr. BERBICH Omar
Maladies et Chirurgie des Yeux
21, AV. Allal Ben Abdellah - Rabat
TÉL: 05 37 91 311 / 05 37 70 00 40
INPE : 101030815